

Conflit des travailleurs sans papiers Chronopost d'Alfortville : Les régularisations se poursuivent

19 décembre 2019

Alfortville, mercredi 18 décembre 2019

Conflit des travailleurs sans-papiers Chronopost d'Alfortville Les régularisations se poursuivent !

Communiqué

En lutte depuis le 11 juin, les travailleurs sans-papiers mobilisés devant l'agence Chronopost d'Alfortville viennent d'obtenir de nouvelles régularisations auprès de la Préfecture du Val de Marne.

Alors que l'employeur principal, Chronopost (et donc La Poste), et ses sous-traitants, refusent obstinément d'assumer leurs responsabilités, des contacts entre les représentants des travailleurs en lutte et la préfecture du Val de Marne ont permis de parvenir au dépôt des dossiers des grévistes.

À la suite des 5 premières régularisations avec autorisation de travail, obtenues début décembre, **9 autres régularisations viennent d'être obtenues.**

Concernant la régularisation de tous les autres travailleurs de Chronopost dont le dossier a été déposé, les discussions avec la préfecture se poursuivent. Les dossiers des travailleurs sans-papiers d'autres entreprises qui soutiennent la lutte des Chronopost feront également l'objet d'un dépôt ultérieur.

La mobilisation se poursuit, et la solidarité militante et matérielle au piquet est toujours aussi déterminante.

Ce soutien est indispensable pour gagner !

- Passer voir les travailleurs en lutte : 2 chemin de Villeneuve-ST- Georges, Alfortville
- Pétition de soutien : <http://chng.it/XWfPjQyNBB>
- Soutien financier : <https://www.lepotsolidaire.fr/pot/7g909is1>



06 29 82 52 96



01 44 62 32 00



01 43 77 06 42

Alfortville, mercredi 18 décembre 2019

Conflit des travailleurs sans-papiers Chronopost d'Alfortville Les régularisations se poursuivent !

Communiqué

En lutte depuis le 11 juin, les travailleurs sans-papiers mobilisés devant l'agence Chronopost d'Alfortville viennent d'obtenir de nouvelles régularisations auprès de la Préfecture du Val de Marne.

Alors que l'employeur principal, Chronopost (et donc La Poste), et ses sous-traitants, refusent obstinément d'assumer leurs responsabilités, des contacts entre les représentants des travailleurs en lutte et la préfecture du Val de Marne ont permis de parvenir au dépôt des dossiers des grévistes.

À la suite des 5 premières régularisations avec autorisation de travail, obtenues début décembre, **9 autres régularisations viennent d'être obtenues.**

Concernant la régularisation de tous les autres travailleurs de Chronopost dont le dossier a été déposé, les discussions avec la préfecture se poursuivent. Les dossiers des travailleurs sans-papiers d'autres entreprises qui soutiennent la lutte des Chronopost feront également l'objet d'un dépôt ultérieur.

La mobilisation se poursuit, et la solidarité militante et matérielle au piquet est toujours aussi déterminante.

Ce soutien est indispensable pour gagner !

- Passer voir les travailleurs en lutte : 2 chemin de Villeneuve-ST- Georges, Alfortville
- Pétition de soutien : <http://chng.it/XWfPjQyNBB>
- Soutien financier : <https://www.lepotsolidaire.fr/pot/7g909is1>



06 29 82 52 96



01 44 62 12 00



01 43 77 06 42

- [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Conflit-des-travailleurs-sans-papiers-Chronopost-d-Alfortville-Les>